

de la construction du chemin de fer, il va sans dire que ses besoins augmenteront, et le gouvernement pourra alors considérer ses demandes.

L'honorable député de Digby (M. Vail) a attiré mon attention sur la ville de Digby. Je ne crois pas avoir reçu la requête dont il a parlé, mais j'en aurai beaucoup de plaisir à la soumettre à mes collègues lorsqu'elle me sera parvenue.

L'honorable député de Huron-Est (M. Farrow) a attiré mon attention sur les besoins de sa division électorale; c'est certainement un comté très important, et je suis certain qu'en temps et lieu il recevra de ce parlement toute la considération qu'il mérite.

L'honorable député de Queen, dans l'île du Prince-Edouard (M. Davies), a parlé de la bâtisse de Charlottetown, qu'il nous a presque accusés d'avoir incendiée. Je crois que l'honorable député se rappellera,—s'il l'eût su cependant, je ne crois pas qu'il aurait parlé comme il l'a fait,—que le toit a été enlevé sur la recommandation contenue dans le rapport des architectes chargés de s'enquérir de l'état de la bâtisse. Mes officiers avaient recommandé de reconstruire ce toit comme il avait été fait à l'origine; et si cela a contribué à la destruction de l'édifice, j'en suis bien fâché, mais ce n'est pas le seul qui a un toit semblable dans cette ville florissante. Cet édifice devra être reconstruit, et il n'y a pas de doute qu'il y aura un item à cette fin dans les estimations.

L'honorable député de Grey-Nord (M. Allen) a attiré mon attention sur les réclamations d'Owen-Sound. Ce nom est familier au gouvernement. Je crois que les améliorations que nous avons faites au havre, à cet endroit, prouvent que nous ne l'avons pas oublié, et l'honorable député comprendra que nous ne pouvons pas tout faire en même temps; il faut faire quelque chose dans un endroit et ensuite quelque chose dans un autre. Ainsi, je crois que l'érection d'un édifice public devra rester en suspens jusqu'à ce que l'on puisse connaître les effets des améliorations au havre.

Quant à Napanee, tout ce que je puis dire, c'est que pour ma part, c'est la première fois que j'entends dire qu'il y a spécialement besoin d'un édifice public à cet endroit. L'ex-ministre des finances a attiré l'attention de la Chambre sur cette ville, qui est certainement très importante; elle sera inscrite sur la liste des endroits où l'on demande l'érection d'édifices publics. Je ne puis en dire davantage.

Quant à Guysboro, c'est la première fois qu'il en est question.

Mon honorable ami le député de Richmond et Wolfe (M. Ives) a attiré mon attention sur les retards apportés à l'érection des édifices publics à Sherbrooke. Il a parfaitement raison de dire que le retard est considérable. La raison de ce retard est que si nous demandons des soumissions, nous sommes obligés, d'après la loi, d'accepter la plus basse, pourvu que le soumissionnaire ait rempli les conditions et les spécifications du département. Ce système a été suivi durant plusieurs années, bien que les différents ministres qui ont occupé le poste que j'occupe aujourd'hui, l'aient trouvé défectueux. Mais il est établi par un acte du parlement, et je suppose qu'aucun ministre n'a voulu demander plus de pouvoirs que l'acte n'en donne. Il y aurait moins de retard si nous suivions l'exemple de certains pays, où l'ingénieur en chef, ou un autre officier, fait un état et des estimés de l'ouvrage à faire, et prépare les spécifications. Ensuite, on fait venir un entrepreneur éprouvé, qui a déjà fait de l'ouvrage pour le gouvernement, et qui a bien exécuté ses contrats; on lui demande s'il veut entreprendre l'ouvrage au prix établi par l'ingénieur. S'il consent, le contrat est passé et le gouvernement est certain qu'il a un bon entrepreneur, et que le prix est suffisant pour compléter la bâtisse et donner un bénéfice à l'entrepreneur. D'après la loi, nous sommes obligés d'accepter la plus basse soumission, et il arrive parfois,—comme cela est arrivé dans le présent cas,—que l'entrepreneur faillit au bout d'un certain temps, et il faut lui enlever l'ouvrage. Il faut ensuite faire de nouveaux estimés

Sir HECTOR LANGEVIN.

et de nouvelles spécifications pour le reste de l'ouvrage. Mon honorable ami peut être certain, toutefois, que mon département presse l'ouvrage, et qu'il le complétera sous le plus court délai possible.

L'honorable député de Brant (M. Paterson) a parlé sur ce sujet avec bienveillance, je dois le dire, car il n'a pas jeté de blâme sur le département; mais il croit que quelques-uns des édifices que nous érigeons de temps à autres, en dehors des grandes villes, coûtent peut-être un peu plus cher. Cependant, l'honorable député doit se rappeler que lorsqu'il s'agit de placer sous le même toit un bureau de poste, un bureau de douanes, un bureau du revenu de l'intérieur, un bureau des poids et mesures, et quelquefois, un entrepôt de vérification, il faut une grande bâtisse, une bâtisse solide, et cela coûte parfois plus cher qu'on le désirerait.

D'un autre côté, je ne crois pas qu'il ait été fait des extravagances à ces endroits. Les bâtisses sont à peu près semblables à celles érigées par le dernier gouvernement et par celui qui l'a précédé. Mon attention a été attirée sur le même sujet par un autre honorable député, et j'en ai parlé spécialement à l'architecte en chef, afin qu'il puisse réduire les dépenses autant que possible sans gêner l'apparence de la bâtisse et sans détruire son utilité. Par conséquent, l'honorable député peut être certain que cette affaire n'a pas échappé à mon attention.

L'honorable député de Simcoe (M. Cook) a parlé sur un ton badin de brouettes et de charrettes. Il peut connaître ces choses-là, mais elles sont inconnues à mon département. Nous avons choisi un emplacement pour l'érection de la bâtisse; nous avons donné le contrat après avoir demandé des soumissions, et l'entrepreneur est à l'œuvre. Je suis informé par mes officiers que l'ouvrage se poursuit avec toute la diligence convenable, et que cet édifice, lorsqu'il sera terminé, sera une bâtisse solide qui fera honneur à la ville et au département.

Maintenant que j'ai répondu aussi bien que possible aux observations faites sur cette question par les différents députés des deux côtés de la Chambre, permettez-moi de dire à l'honorable député qui a fait cette motion, que bien que les deux députés du comté d'Essex m'aient parlé plus d'une fois de l'érection d'un bureau de poste à Leamington, il n'y a pas eu de correspondance d'aucune sorte sur ce sujet, et dans les circonstances, je lui suggérerais de retirer sa motion.

M. PATERSON (Brant) : L'honorable député a oublié de dire quel montant il mettrait dans les estimés pour Paris.

Sir HECTOR LANGEVIN : Paris est une ville si considérable et qui requiert un si joli édifice que je ne suis pas en état de répondre à l'honorable député dans le moment. Il devra attendre les estimations supplémentaires, et s'il y trouve quelque chose à cette fin, il s'en réjouira, et s'il n'y en a pas, j'en serai peiné pour lui.

M. MACKENZIE : L'honorable ministre dit-il qu'il ne se rappelle pas que des représentations lui ont été faites au sujet de Napanee.

Sir HECTOR LANGEVIN : Aucune que je me rappelle.

M. BLAKE : Nous connaissons tous quelle vive mémoire possède l'honorable ministre; nous savons qu'il connaît parfaitement les affaires de son département, mais je suis convaincu que dans cette circonstance, sa mémoire lui a fait défaut. L'honorable ministre est un homme abordable; il est courtois; il ne rebute pas ceux qui vont lui parler d'affaires publiques, et je suis certain que le premier ministre n'a pas eu peur, et qu'il n'a pas craint d'aborder le ministre des travaux publics, et de lui demander d'accomplir les promesses qui, si elles n'ont pas été faites par lui, ont été faites en son nom aux électeurs de Lennox au sujet d'un bureau de poste à Napanee. Par conséquent, je suis convaincu que le premier ministre doit avoir exprimé souvent ses désirs au